

**Rectorat de l'académie
de Poitiers**

**Direction des services
départementaux de
l'éducation nationale
de la Vienne**

**IA-IPR SVT
Sciences de la vie et de la terre**
Affaire suivie par : Aurélie Pinton
aurelie.pinton@ac-poitiers.fr
Florence Lorioux
Florence.lorioux@ac-poitiers.fr

Adresse postale
**22, rue Guillaume VII le Troubadour
CS 40625
86022 Poitiers cedex**

Poitiers, le 15 Septembre 2024,

L'inspectrice d'Académie – Inspectrice pédagogique
régionale de sciences de la vie et de la terre

à

Mesdames et Messieurs les professeurs de sciences de
la vie et de la terre
Mesdames et Messieurs les personnels de laboratoire

S/c

Mesdames et Messieurs les proviseurs
Mesdames et Messieurs les principaux
Mesdames et Messieurs les directeurs

Partie spécifique à l'attention des professeurs de SVT

L'inspection pédagogique régionale des sciences de la vie et de la terre souhaite aux professeur(e)s, ainsi qu'au personnel technique de laboratoire une excellente rentrée et une très bonne année scolaire. Nous souhaitons la bienvenue aux personnels entrants dans l'académie.

Nous tenons également à saluer le professionnalisme que vous déployez quotidiennement au service des élèves et remercions celles et ceux d'entre vous qui ont contribué à la mise en œuvre des examens et qui ont accompagné les nouveaux enseignants lors de leur entrée en fonction.



Composition de l'équipe

Cette année, nous sommes deux à assurer les missions d'IA-IPR de SVT : Florence Lorioux et Aurélie Pinton. Vous pouvez nous joindre aux adresses suivantes : florence.lorioux@ac-poitiers.fr, aurelie.pinton@ac-poitiers.fr et ipr-svt@ac-poitiers.fr.

Par ailleurs, nous vous signalons que Mme Lorioux co-pilote le dossier EDD et que Mme Pinton co-pilote le dossier égalité filles-garçons. Sur ces sujets, nous pouvez directement vous adresser à nous.

Plusieurs chargés de mission seront à nos côtés pour vous accompagner :

- Marie-Esther Etienne : Marie-Esther.Etienne@ac-poitiers.fr
- Éric Bonneau : Eric.bonneau@ac-poitiers.fr



Communication

Pour la communication institutionnelle, nous utilisons votre adresse professionnelle (prenom.nom@ac-poitiers.fr).

Merci de bien vouloir vérifier son niveau de saturation, de nombreux messages nous étant renvoyés pour cette raison.

Vous pouvez consulter régulièrement le site disciplinaire de l'académie <http://ww2.ac-poitiers.fr/svt/> qui est régulièrement actualisé et sur lequel vous pourrez trouver des informations institutionnelles et pédagogiques.



Rendez-vous de carrière, visites conseil et réunions d'équipe

Les enseignants concernés cette année par des [rendez-vous de carrière](#) ont été avertis par mail (le [guide du rendez-vous de carrière des personnels enseignants](#) peut vous aider à préparer cette évaluation professionnelle). Nous attirons votre attention sur l'importance de préparer le « document de référence » pour l'entretien afin d'engager une réelle analyse réflexive, et de nous le transmettre en amont de la visite dans la mesure du possible.

À côté de ces rendez-vous de carrière, un accompagnement des équipes et des enseignants non éligibles à ce rendez-vous peut être organisé en fonction des demandes et des besoins formulés par les professeur(e)s, par les équipes de direction, ou par les IA-IPR.

Les visites d'accompagnement et les rendez-vous de carrière ne se limitent pas aux seules observations effectuées durant la visite. Dans les deux cas, les échanges portent sur :

- La séance. Nos observations sont centrées sur les contenus et raisonnements scientifiques, sur les situations d'apprentissage proposées, les modalités d'évaluation, la communication dans la classe, tout ceci en lien avec le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation défini au B.O. n°30 du 25 juillet 2013.
- L'entretien. Il se base sur la séance observée, mais également sur l'ensemble des documents fournis par l'enseignant (à savoir, tout document susceptible d'éclairer un aspect de la pratique de classe ou de l'engagement dans l'établissement) et éventuellement, le document de référence pour les rendez-vous de carrière.

La réunion d'équipe sera l'occasion d'aborder, entre autres, les modalités de l'enseignement des sciences, les projets d'équipe dans l'établissement, le travail des compétences et les modalités de leur suivi, la façon dont l'évaluation est mise au service des apprentissages ou encore l'enseignement spiralaire au collège. Cette liste non exhaustive peut être complétée par des éléments fournis par l'équipe en amont du rendez-vous.



Les nouveautés 2024-2025

Nouveau programme

Cette rentrée 2024 est marquée au lycée par la mise en application du nouveau programme d'enseignement scientifique en classe de terminale. https://www.education.gouv.fr/sites/default/files/en_sel807_annexe.pdf

2024-2025 est aussi l'année des géosciences, les sciences de la Terre seront à l'honneur avec des actions auprès des élèves et dans le plan académique de formation des enseignants. Nous reviendrons vers vous régulièrement au cours pour vous proposer des temps à distance ou en présence, autour des géosciences et en lien avec les deux Universités.

Olympiades.

Les olympiades de biologie : le thème est « Le vivant en mouvement ».

Les thèmes des Olympiades courent sur deux ans. Ainsi, le thème de 2024 « La biodiversité dans les écosystèmes, du micro au macro, des abysses aux sommets » est encore possible

Les olympiades de géosciences : le thème est « l'eau et les roches »

Pour ces deux concours, les **inscriptions des équipes d'élèves se feront sur l'application ADAGE** par les chefs d'établissement (jusqu'au 15 décembre 2024). Vous recevrez de plus amples informations prochainement dans votre établissement.



Bilan 2023-2024 : les travaux académiques mutualisés « Éthique et formations à l'esprit critique dans les usages des outils d'IA en SVT »

Notre École joue un rôle déterminant dans l'appropriation d'une culture numérique responsable. Si nous devons donner aux élèves les clés de compréhension d'un usage responsable et éthique du numérique, il faut aussi se saisir des opportunités offertes par le numérique à des fins pédagogiques, notamment en intégrant l'intelligence artificielle.

En 2023-2024, des enseignant(e)s de l'académie ont, dans le cadre des Traam, réfléchi aux usages de l'IA. Cette réflexion a porté à la fois sur les applications pour l'enseignement et pour les apprentissages. Vous trouverez ci-dessous le lien vers les ressources produites.

<https://ww2.ac-poitiers.fr/svt/spip.php?article969>

Quelques axes de travail pour la discipline, formations

En premier lieu, nous souhaitons renouveler notre appel à la vigilance concernant le respect des règles de sécurité dans les laboratoires et dans la classe. Nous vous rappelons que la plaquette de l'ONS doit être à disposition dans les laboratoires et que les consignes de sécurité doivent être affichées dans les classes.

L'éducation à la responsabilité est un enjeu de l'enseignement en SVT. Vous trouverez de nombreuses réponses à vos questions dans le site « sécurité » dont l'adresse est désormais : <https://disciplines.ac-toulouse.fr/svt/risques-et-securite>.



Ne laisser aucun élève au bord du chemin : la maîtrise des fondamentaux

Ne laisser aucun élève de côté est l'un des engagements majeurs de notre École. Dans cette optique, la maîtrise des savoirs fondamentaux est primordiale.

Notre discipline contribue à cet objectif en mobilisant des données pour construire des connaissances, et en utilisant la langue comme un outil de structuration de la pensée.

Comprendre un texte en SVT suppose le développement de compétences spécifiques à notre discipline : la maîtrise du vocabulaire scientifique, l'identification du statut des éléments du texte, la capacité à mettre en relation des idées grâce à des connecteurs logiques, l'attention portée à la source, etc.

Le développement de ces compétences doit être accompagné. Il en va de même pour, par exemple, l'interprétation de données brutes, qui requiert une culture mathématique spécifique aux sciences expérimentales.



Construire une citoyenneté éclairée

Votre rôle, en tant qu'enseignant, est essentiel. En particulier, notre discipline contribue au premier plan à développer chez les élèves une citoyenneté éclairée. Cela passe par l'apport de connaissances scientifiques mais aussi par l'acquisition de postures scientifiques qui permettent de prendre position dans un environnement de plus en plus complexe. L'engagement des élèves dans un programme de sciences participatives, la formalisation d'un parcours éducatif de santé qui intègre l'approche « one health » ou le développement explicite des compétences psychosociales sont autant de leviers que nous pouvons mobiliser. Enfin, cette éducation transversale implique de nombreux partenariats que vous pouvez activer à l'aide de la part collective du Pass Culture.

Dispositifs en lien avec le développement durable

Il est encore possible de s'inscrire :

- Aux dispositifs de TARA : plastique à la loupe, Echos d'escalade (cycles 3 et 4) et Graines de reporters scientifiques (GRS),
- À l'appel à projets « A la découverte du marais poitevin » du PNR du marais poitevin,
- Au programme « Piafs de ma rue », porté par la Main à la pâte.
- Au [dispositif Cap éco-délégués](#) avec l'association Good Planet.

Si vous envisagez de réaliser une Aire Educative cette année scolaire, vous avez jusqu'au 15 octobre pour finaliser votre inscription sur [Sagae](#). Toutefois, si vous souhaitez prétendre à une subvention de l'OFB, un dépôt d'intention de candidater sur le site [Trousse à Projets](#) doit se faire jusqu'au 23 septembre inclus. Cette étape est à la fois essentielle et très rapide à réaliser. Le dossier pourra ensuite être enrichi jusqu'au 15 octobre, date de clôture des demandes de financement. La subvention est fixée à 5000 euros sur 2 années.

À l'occasion des semaines du développement durable, du 18 septembre au 23 octobre, différents webinaires sont proposés aux enseignants ou aux classes. Vous retrouverez les informations ici : <https://ww2.ac-poitiers.fr/mission-edd/spip.php?article1936>.



La formation : offre disciplinaire et transversale.

Ouverture d'une Maison pour la science. Cette année, l'académie de Poitiers est heureuse de voir s'ouvrir une Maison pour la science. Cette maison pour la science constitue un véritable levier de développement professionnel pour tous les enseignants en sciences et technologie. Située à La Rochelle, et en lien avec les scientifiques des deux universités, des actions de formation sont prévues cette année. Nous vous tiendrons régulièrement informés de la mise en œuvre de ces formations.

Année des géosciences. Tout au long de l'année scolaire 2024-2025, l'Année des géosciences rapprochera les mondes de l'enseignement et de la recherche pour mettre en lumière la richesse des sciences de la Terre et de l'environnement, leurs enjeux et leurs métiers. À cette occasion, l'ensemble de la communauté des géosciences se mobilise pour proposer des actions de découverte de la recherche, de ses enjeux et de ses métiers. Nous reviendrons vers vous pour vous donner plus de précisions sur les deux journées de formation qui se dérouleront pour l'une à Poitiers (thématique provisoire : le sol) et pour l'autre à La Rochelle (thématique provisoire : le littoral).

Des démarches pour apprendre / développer l'esprit critique en sciences. Ces deux formations sont portées en interdisciplinarité. En effet, il est crucial que nous puissions contribuer collectivement au développement de compétences transversales en sciences. La capacité à varier les démarches tout comme la réflexion sur le développement de l'esprit critique doivent en fin de compte permettre aux élèves d'adopter des attitudes scientifiques favorisant une pensée autonome.

Argumenter, manipuler pour apprendre. L'argumentation, tout comme la manipulation, sont au cœur de l'enseignement des SVT. Elles sont centrales pour les apprentissages des élèves. Pour la formation « manipuler », il s'agira de répondre à la question suivante : dans quelles conditions la manipulation permet-elle d'apprendre ? Et quelles sont les stratégies qui permettent de réunir ces conditions optimales ? La formation « argumenter » répondra aux questions suivantes : en quoi l'argumentation est-elle centrale dans l'enseignement des sciences ? Quelles sont les stratégies à mettre en œuvre pour accompagner efficacement l'apprentissage de l'argumentation chez les élèves ?

La formation « manipuler en classe » fera l'objet d'une formation en présence pour les départements 86 et 16, la formation « argumenter » concernera les départements 79 et 17. En 2025-2026, nous proposerons ces formations aux départements qui n'en ont pas bénéficiés.

Nous souhaitons attirer votre attention sur le fait que tous les professeurs sont susceptibles de participer aux corrections et aux jurys d'examens qu'ils enseignent ou non en classe à examens

Nous vous remercions par avance pour votre engagement auprès des élèves au cours de cette nouvelle année scolaire et restons à votre écoute,

Florence Lorioux

Aurélie Pinton

Textes officiels et liens utiles

Loi pour une Ecole de la confiance
<https://www.education.gouv.fr/cid143616/la-loi-pour-une-ecole-de-la-confiance.html>
 La circulaire de rentrée 2022
<https://www.education.gouv.fr/bo/22/Hebdo26/MENE2219299C.htm>
 Protocole sanitaire et mesures de fonctionnement
<https://www.education.gouv.fr/annee-scolaire-2022-2023-protocole-sanitaire-342184>

Académie de Poitiers

Accueil du site de l'académie de Poitiers
<http://www.ac-poitiers.fr/>
 Accueil du site SVT académique
<http://ww2.ac-poitiers.fr/svt/>
 Intranet de l'académie de Poitiers
www.intra.ac-poitiers.fr
 Site de l'école académique de la formation continue
<https://www.ac-poitiers.fr/ecole-academique-de-la-formation-continue>

Programmes officiels	<p>Collège</p> <p>Socle commun de connaissances, de compétences et de culture BO n°17 du 23 avril 2015</p> <p>Modifications des programmes des cycles 2, 3 et 4 BO n°31 du 30 juillet 2020 Et Programme de cycle 3 mis en œuvre à la rentrée 2023 : BO n°25 du 22 juin 2023.</p> <p>Les parcours éducatifs : avenir, PEAC, citoyen BO n°28 du 9 juillet 2015 BO n°25 du 23 juin 2016</p> <p>Parcours d'éducation à la santé BO n°5 du 4 février 2016</p>	<p>Lycée</p> <p>Réforme du lycée et du baccalauréat BO n°29 du 19 juillet 2018.</p> <p>Programme de SVT de la classe de seconde et de première, BO spécial n°1 du 22 janvier 2019.</p> <p>Programme d'enseignement scientifique de première BO spécial n° 25 du 22 juin 2023. et BO spécial n°7 du 30 juillet 2020 : modification concernant le programme d'enseignement scientifique de première</p> <p>Programme d'enseignement scientifique de terminale BO spécial n° 25 du 22 juin 2023</p> <p>Programme de SVT de la classe de Terminale BO n°36 du 28 septembre 2023.</p>
	<p>Examens</p> <p>Modifications des modalités du contrôle continu pour les baccalauréats généraux et technologiques BO n°30 du 29 juillet 2021</p> <p>Définition de l'épreuve terminale de l'enseignement de spécialité BO spécial n°2 du 13 février 2020</p> <p>Modalités d'attribution du DNB BO n°14 du 8 Avril 2016</p>	

Au laboratoire	<p>Site Risque et Sécurité en sciences : https://disciplines.ac-toulouse.fr/svt/risques-et-securite</p> <p>Site 3RB (Réseau ressource risques biologiques) : http://www.esst-inrs.fr/3rb/index.php</p> <p>Plaquette risques et sécurité en SVT et biologie-écologie : http://cache.media.education.gouv.fr/file/ONS/99/3/PLAQUETTE-SVT-02-2016_Couleurs_549993.pdf</p> <p>Des alternatives à la dissection : http://svt.ac-creteil.fr/Des-alternatives-pedagogiques-a-la-dissection-de-la-souris</p>
Ressources	<p>Ressources scientifiques : Site Planet Vie https://planet-vie.ens.fr/ Site Planet Terre https://planet-terre.ens-lyon.fr/</p> <p>Ressource pédagogique : apprendre et former avec les sciences cognitives https://sciences-cognitives.fr/</p> <p>Accompagnements à la mise en œuvre des programmes : https://eduscol.education.fr/pid23199/programmes-ressources-et-evaluations.html</p> <p>Ressources pour les divers niveaux d'enseignement : http://eduscol.education.fr/pid23214/sciences-de-la-vie-et-de-la-terre.html</p> <p>L'accompagnement des élèves : https://eduscol.education.fr/pid33025/l-accompagnement-des-eleves.html</p> <p>Exemples de situations d'enseignement en lien avec le grand oral : https://eduscol.education.fr/1664/programmes-et-ressources-en-sciences-de-la-vie-et-de-la-terre-voie-gt</p> <p>Liens vers les usages et ressources numériques disciplinaires : http://ecolenumerique.education.gouv.fr/brne/ http://ww2.ac-poitiers.fr/dane/</p> <p>Et le dossier d'accompagnement pédagogique associé : http://eduscol.education.fr/cid105828/banque-de-ressources-en-sciences.html http://eduscol.education.fr/cid59742/les-lettres-tic-edu-par-discipline.html</p>